



Financement des médicaments anticancéreux pour les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain

Cette fiche de référence résume les possibilités de prise en charge des médicaments pour les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain de l'Ontario.

Obtenir et renouveler la carte du Régime d'assurance-santé de l'Ontario

Tous les membres des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain de l'Ontario sont admissibles à la prise en charge du Régime d'assurance-santé de l'Ontario et des programmes publics de médicaments de l'Ontario.

Un numéro valide du Régime d'assurance-santé de l'Ontario est nécessaire pour accéder aux services hospitaliers et pour présenter une demande aux programmes publics de médicaments de l'Ontario.

- Pour s'inscrire au Régime d'assurance-santé de l'Ontario et obtenir une carte Santé, veuillez visiter : <https://www.ontario.ca/fr/page/sinscrire-lassurance-sante-de-lontario-et-obtenir-une-carte-sante>
- Pour renouveler la carte de Santé, veuillez visiter : https://www.ontario.ca/fr/page/renouveler-la-carte-de-sante?gclid=CjwKCAjw6raYBhB7EiwABge5Kt6sQ2dyui4-ma6qic8XEG8sBrKoThRIBW9XBHwV0Evl7aw-OHJMcBoCPqwQAvD_BwE&gclidsrc=aw.ds

Programmes de prise en charge des médicaments contre le cancer de l'Ontario

Tous les membres des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain de l'Ontario peuvent participer aux programmes publics de médicaments de l'Ontario. Un numéro valide du Régime d'assurance-santé de l'Ontario est nécessaire pour participer.

	Médicaments anticancéreux à emporter (p. ex., médicaments anticancéreux oraux)	Médicaments anticancéreux administrés par intraveineuse ou à l'hôpital
Programmes	Programme de médicaments de l'Ontario (PMO); Programme d'accès exceptionnel; Programme de révision cas par cas (<i>pour des formes rares de cancer</i>).	Programme de financement des nouveaux médicaments Programme de révision cas par cas (<i>pour des formes rares de cancer</i>).
Qui est pris en charge?	<ul style="list-style-type: none">• Les résidents de l'Ontario ayant une carte Santé valide doivent répondre à l'une des catégories d'admissibilité au PMO (p. ex., avoir 65 ans ou plus, vivre dans un établissement de soins de longue durée avec de l'aide sociale).• Les patients qui ne sont pas admissibles dans d'autres catégories des prestations du PMO doivent	Les résidents de l'Ontario ayant une carte Santé valide.

	s'inscrire au Programme de médicaments Trillium.	
Comment participer?	Si une approbation préalable est requise, vos prescripteurs peuvent faire la demande au nom de leurs patients.	Les prescripteurs font la demande au nom de leurs patients.
Coûts pris en charge	Le montant pris en charge dépend de l'âge et du revenu. Les patients peuvent avoir des co-paiements ou des franchises lorsqu'ils remplissent leur ordonnance à la pharmacie.	Prise en charge des médicaments à 100 % (Santé Ontario rembourse l'hôpital directement).

Programme des services de santé non assurés (SSNA)

- Le programme des SSNA offre aux clients admissibles des Premières Nations et des Inuits une couverture pour une gamme de prestations de santé qui ne sont pas couvertes par d'autres programmes sociaux, régimes d'assurance privée ou assurance-maladie provinciale ou territoriale. Pour des renseignements sur l'admissibilité, visitez le site Web des Services aux Autochtones Canada (SAC) : <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada.html>.
- Le programme des SSNA envisagera le financement des médicaments oraux contre le cancer. *Les patients doivent d'abord présenter une demande au Programme d'accès exceptionnel du Programme de médicaments de l'Ontario.*
- Le programme des SSNA est souvent considéré comme un payeur de dernier recours

Possibilités en cas de non-couvrement de votre médicament

- Demandez à votre équipe de soins oncologiques une autre possibilité de traitement qui est couverte.
- Les compagnies d'assurance privées et les compagnies pharmaceutiques peuvent offrir une aide financière.
- Demandez à votre équipe de soins oncologiques de vous orienter vers un spécialiste du remboursement des médicaments (également appelé navigateur d'accès aux médicaments, facilitateur d'accès aux médicaments). Ces personnes peuvent vous aider à trouver une assurance-médicaments auprès de diverses sources.

Exemples d'autres supports

Vous trouverez ci-dessous plus de renseignements sur certains types de soutien disponibles pour les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain. Veuillez communiquer avec votre navigateur autochtone pour en savoir plus.

- Cherchez des soutiens par l'intermédiaire de l'hôpital auquel vous accédez.
- Communiquez avec des organismes de bienfaisance, comme la Société canadienne du cancer, pour en savoir plus sur les programmes et services disponibles :
 - Trouver un logement pendant le traitement du cancer.
 - Obtenir le transport pour le traitement du cancer.
 - Accès aux programmes de financement.

-
- Renseignez-vous sur les programmes et services, comme ceux énumérés ci-dessous, par le biais de la stratégie de santé et de bien-être aux Autochtones (provinciale) et de Services aux Autochtones Canada (fédéral) :
 - Services de traduction en langues autochtones dans le contexte sanitaire et médical.
 - Navigateur Santé.
 - Jordan's Principle.
 - Pour l'aide aux soins primaires, veuillez envoyer un courriel à l'Indigenous Primary Health Care Council : iphcc.ca
 - Voici quelques ressources pour accéder aux aides financières et aux programmes connexes :
 - Société canadienne du cancer : <https://cancer.ca/fr/living-with-cancer/how-we-can-help>
 - Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones : <https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-de-ressourcement-pour-le-mieux-etre-des-autochtones>
 - Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) : https://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/drugs/programs/odb/opdp_over_counter.aspx
 - Faire une demande au Programme d'accès exceptionnel : <https://www.ontario.ca/fr/page/faire-une-demande-au-programme-dacces-exceptionnel>
 - Programme de révision cas par cas : <https://www.cancercareontario.ca/fr/traitements-contre-le-cancer/chimiotherapie/financement-remboursement/programme-revision-cas-par-cas>
 - Programme de financement des nouveaux médicaments : <https://www.cancercareontario.ca/fr/programme-de-financement-des-nouveaux-medicaments>
 - Programme de médicaments Trillium : <https://www.ontario.ca/fr/page/obtenez-une-aide-pour-les-couts-eleves-des-medicaments-dordonnance>